

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'espérance de vie progresse encore

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'espérance de vie des hommes a crû de 2,5 années entre 1986 et 1996 au Canada, alors que celle des femmes a progressé de 1,5 année, rapporte Statistique Canada. Ainsi, un garçon et une fille nés en 1996 peuvent s'attendre à vivre respectivement 75,7 et 81,4 années, alors que, dix ans plus tôt, leur espérance de vie aurait été de 73,3 et 80,0 années. La mortalité infantile a, elle, reculé à 5,5 décès par 1000 naissances en 1997, alors que ce taux était de 135 pour 1000 en 1901. Néanmoins, elle frappe encore les milieux défavorisés.

«Si les progrès du Canada en ce qui concerne la mortalité infantile sont encourageants vus sous l'angle de l'Amérique du Nord, ils sont moins impressionnants si on les compare à la situation en Europe», dit le rapport de l'agence fédérale. A l'heure actuelle, le taux observé au Canada pour les quartiers les plus riches est à peine inférieur au taux national enregistré en Suède. Les disparités liées au revenu persistent aussi en ce qui concerne les taux de bébés présentant un faible poids à la naissance.

De 1991 à 1996, chez les mères adolescentes, le taux de bébés présentant un faible poids à la naissance est passé de 6 % à plus de 7 %. Cette augmentation est survenue parallèlement à la hausse de 23 à 29 % du taux d'usage du tabac chez les adolescentes. Par ailleurs, les personnes de 45 à 64 ans sont généralement en meilleure santé que celles qui faisaient partie de ce groupe d'âge il y a 20 ans. Une proportion plus faible de personnes de 65 à 74 ans disent être limitées dans leurs activités, tandis que le taux demeure stable pour les personnes de 75 ans et plus.

Avec une espérance de vie moyenne de 78,6 années, le Canada a beau offrir parmi les meilleures perspectives de santé au monde, il reste qu'elles varient énormément d'une région socio-sanitaire à l'autre et ce que sont encore les autochtones qui écopent. En 1996, dans 13 régions socio-sanitaires situées principalement dans le sud du pays, l'espérance de vie atteignait 79,5 années alors que dans 12 régions socio-sanitaires du nord du pays, principalement peuplées d'autochtones, elle n'était que de 75,7 années, c'est-à-dire à peu près la valeur observée durant les années 1970. Dans les régions socio-sanitaires comptant plus de 20 % d'autochtones, le taux de mortalité infantile est de 1,3 à 2,8 fois plus élevé que le taux national, tandis que le taux de suicide est de 1,5 à 2,9 fois supérieur.

Un prêtre est accusé du meurtre de M^{gr} Gerardi

AGENCE FRANCE-PRESSE

La juge d'instruction Flor de Maria Garcia a ordonné hier le jugement du prêtre guatémaltèque Mario Orantes, accusé de l'assassinat de l'évêque auxiliaire du diocèse de Guatemala, M^{gr} Juan Gerardi en 1998, a annoncé le bureau du procureur général Leopoldo Zeissig.

«Nous estimons que la décision de la juge est juste parce que nous avons présenté suffisamment de preuves contre le prêtre sur la base des éléments de l'enquête», a déclaré M. Zeissig à la presse. Le Bureau des droits de l'Homme de l'Archevêché (ODHA), qui a appuyé cette décision, soutenue également par la Conférence épiscopale du Guatemala, a reconnu dans un communiqué qu'il avait été «difficile» de mettre en cause un prêtre. Il s'agit de la première fois dans l'histoire du Guatemala qu'un prêtre doit comparaître devant un tribunal. Selon M. Zeissig, l'accusation se basera sur des documents, des témoignages ainsi que sur des contradictions dans les dépositions du prêtre durant l'instruction.

Le père Orantes avait été arrêté une première fois en juillet 1998 avant d'être libéré en février 1999 lorsque un tribunal avait jugé insuffisantes les preuves contre lui. Il a été arrêté une deuxième fois le 9 février dernier. En mars dernier, la juge d'instruction avait déjà ordonné le jugement de la cuisinière de l'évêque Margarita Lopez, accusée de complicité. Deux autres suspects, détenus dans la même affaire, le colonel à la retraite Disrael Lima Estrada, ancien responsable du service du renseignement militaire, et le capitaine Byron Lima Oliva, sont accusés d'avoir ordonné une exécution extra-judiciaire.

Abus d'alcool

Les universités misent sur l'autodiscipline

L'alcool sur les campus universitaires a souvent été la cause de frasques malheureuses. Le phénomène, analysé dans une recherche nationale dévoilée cette semaine, inquiète les universités, qui voient dans la discipline des étudiants par des étudiants une planche de salut.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Même si l'abus d'alcool semble encore aller de pair avec certaines festivités universitaires, plusieurs incidents malheureux ont incité les établissements à exercer une vigilance accrue dans le but de limiter les dégâts. Parmi les solutions miracle: l'autodiscipline par les pairs...

Une étude nationale dévoilée cette semaine et faisant le point sur les habitudes de consommation d'alcool des étudiants universitaires révèle hors de tout doute que la bière coule parfois à flots dans certaines fêtes.

On y apprend que plus du tiers des répondants — des étudiants de premier cycle issus de 16 campus universitaires canadiens — affirment avoir ingurgité huit verres d'alcool ou plus en une même occasion. Une donnée, jugée inquiétante par les chercheurs, révèle en outre que 8 % de ces jeunes boivent autant dans le but clair et précis de s'ivrer. Dans ce tableau bien arrosé, les Québécois font tout de même bonne figure: le Québec compte plus de buveurs, mais ceux-ci consomment beaucoup plus modérément.

Educ'alcool, qui combat les excès d'alcool, se réjouit de cette nouvelle. L'organisme a trimballé dans tout le réseau scolaire québécois sa chanson: «La modération a bien meilleur goût!». Mais sur les campus universitaires, où Educ'alcool est particulièrement présent à la rentrée pour contrer les effets pervers des initiations, un double messa-

ge s'impose: «À la rentrée, nous faisons des campagnes carrement pour dénoncer l'abus d'alcool», explique Hubert Sacy, directeur général d'Educ'alcool.

Certains de ces abus ont parfois défrayé la manchette: en Ontario, au début des années 1990, un étudiant est décédé des abus d'une soirée après s'être étouffé dans ses vomissements. En même temps, à Lennoxville, du saccage était commis à la suite d'un vent de folie causé par un groupe d'étudiants de Bishop's complètement ivres.

Dans certaines facultés, on organise encore des «olympiades» dont le but est d'ingurgiter la plus grande quantité en un court laps de temps: les participants concourent avec d'un côté des fûts de bière pleins, de l'autre des récipients pour retourner le trop-plein de marchandise... En 1997, un étudiant de l'Université Laval est décédé après avoir pris le volant malgré un état d'ivresse très avancé dû aux suites d'une initiation.

À Laval justement, on a pris les grands moyens en 1993 après avoir constaté d'importants écarts de conduite lors d'initiations. «La réaction de la direction a été viscérale», raconte Michel Héroux, directeur des communications. Nous avons immédiatement cessé d'appeler ça une semaine d'initiation pour passer à la semaine d'accueil et d'intégration. Les activités doivent désormais recevoir l'aval non seulement de l'association étudiante mais aussi du doyen de la faculté. «Plus question de vendre de la bière à 8h le matin!», ajoute M. Héroux.

Comme à l'université McGill, on compte sur l'autodiscipline des étudiants pour enrayer le phénomène des abus. «Chez nous, nous avons un étudiant responsable par étage de résidence», explique le D^r Paul Tellier, directeur du service médical de McGill. «Les étudiants savent reconnaître les indices d'une intoxication et sont entraînés sur une utilisation responsable de l'alcool.»

L'université du Québec à Montréal a décidé d'introduire cette année la possibilité de faire des activités sportives lors des initiations. Ces «mini Fort Boyard» ont incité d'eux-mêmes à la modération, relate Johanne Fortin, directrice adjointe à la vie étudiante. «Le fait que nous soyons en pleine ville aide aussi beaucoup. Plutôt que de créer de mauvaises habitudes sur les campus, les étudiants sortent dans les bars de la ville.»

À l'université de Montréal, qui a dû annuler une initiation en médecine il y a quelques années pour sanctionner des abus, l'autodiscipline aussi a donné de bons résultats. «Depuis trois ans, nous avons identifié des étudiants qui sont responsables de veiller au grain lors de ces événements, et ça fonctionne», explique Suzanne Bisailon, adjointe au vice-recteur aux affaires publiques et au développement. Educ'alcool et la visibilité de ses campagnes complètent le travail de sensibilisation.

«Avec les étudiants universitaires, il faut passer le message suivant: ils ont l'air plutôt nuls quand ils font des abus», explique Hubert Sacy. Sur une affiche, des bouteilles de bière vides jonchent le sol des toilettes. «Drôle de place pour un party!», dit le message. Sur une autre, un étudiant est tombé, saoul mort, dans un lot de souliers près du pas de la porte. «Chacun son style!», lance-t-on en guise de clin d'œil.

Quand le volcan se réveille



REUTERS

LE MONT USU est entré en éruption hier après 22 ans d'inactivité, projetant gaz, roches et fumée sur la région enneigée de la principale île du nord de l'archipel nippon. Pour l'heure, on ne signale pas de dégâts ni de victimes et la police a interdit toute circulation automobile dans un rayon de dix kilomètres autour du volcan. Le Japon est l'un des pays où l'activité volcanique est la plus importante, avec 86 volcans en activité, selon l'agence japonaise de météorologie. Le pays n'a pas connu d'éruption mortelle depuis près de dix ans.

Stockwell Day en tournée au Québec

PRESSE CANADIENNE

Stockwell Day a amorcé hier sa campagne au Québec en se présentant comme le champion du rapatriement des pouvoirs aux provinces et le défenseur de la Constitution.

De passage à Montréal, le candidat à la direction de l'Alliance canadienne a insisté longuement sur «l'intrusion» trop fréquente d'Ottawa dans les domaines de compétence provinciale. Il a même proposé que les provinces aient le contrôle total du régime de taxation canadien. La veille, il avait déclaré qu'il appuierait l'abolition de la TPS.

«Les provinces devraient avoir le droit de recueillir directement les taxes avant de remettre à Ottawa la part qui lui revient», a déclaré M. Day lors d'un déjeuner réunissant une cinquantaine de personnes. «Cette façon de faire aurait l'avantage de protéger les provinces contre des compressions unilatérales dans le domaine de la santé et de l'éducation.»

Pendant son allocution, et à la conférence de presse qu'il a donnée par la suite, l'ex-ministre des Finances de l'Alberta a critiqué les bourses du millénaire. Il a cependant évité d'aborder certains sujets plus délicats, comme la question de la partition d'un Québec souverain ou le caractère distinct de la société québécoise. «Le Québec possède de plusieurs caractéristiques distinctes, a-t-il déclaré, [...] et il existe aussi des éléments distincts dans les autres provinces.»

Il a omis de répondre lorsqu'on lui a demandé s'il considérait que des sommes trop importantes étaient consacrées au bilinguisme, une opinion qu'il a déjà exprimée par le passé.

M. Day a prononcé la plus grande partie de son allocution dans un français laborieux, et il a souligné qu'il a passé une partie de son enfance à Montréal.

L'auditoire, composé d'anglophones et de franco-

phones, a applaudi poliment son allocution.

Une offre spéciale pour avril
LES TAXES ainsi que 10 % DE RABAIS



sur tous les meubles de la collection

Babouchka

en cerisier massif patiné à l'ancienne

ds

La galerie ART SELECT inc.

importateur de meubles exclusifs de France

100, avenue Laurier Ouest, Montréal (Québec) H2T 2N7
Tél.: (514) 273-7088

Fermé les dimanches et lundis



VENTE 3 pour 1*

VOUS OBTENEZ :

1. TAPIS 1ère Qualité
2. SOUS-TAPIS Gratuit
3. INSTALLATION Gratuite

12 mois sans intérêts*

SPÉCIAL INVENTAIRE

TAPIS commercial \$0.66 p.c.
TAPIS berbère \$1.49 p.c.
TAPIS peluche \$1.49 p.c.
TAPIS sisal \$2.49 p.c.

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal
(514) 729-0891 (entre St-Michel et Pie IX)SUPER CHOIX
jusqu'à50%
de rabaisCARPETTES
PRÉLARTS
STORES
RIDEAUX
DOUILLETES
COUVRE-LITS

ASSOCIATED PRESS

Paris — Songeur chez Virginia Woolf, romantique chez André Malraux, les regards captés par Gisèle Freund ont contribué à faire de la photographie un art à part entière. La photographe d'origine allemande, qui s'est éteinte à Paris dans la nuit de jeudi à hier, à l'âge de 91 ans, s'était rendue célèbre par ses portraits sensibles et réalistes d'artistes et écrivains.

C'est elle également qui avait réalisé la photo officielle de François Mitterrand lorsqu'il était devenu président en 1981.

Gisèle Freund est morte d'un arrêt cardiaque, au service des urgences de l'hôpital Cochin, à 2h du matin, selon la direction de l'Assistance publique.

Pour Jacques Chirac, «parmi les très grands de la photographie mondiale, elle savait, mieux que tout autre, donner à voir l'essence des êtres à travers leur regard». «Avec elle, c'est un regard qui s'éteint, mais aussi une capacité à voir et à révéler l'invisible», écrit-il.

Lionel Jospin rend hommage de son côté au «sociologue et reporter incomparable», qui «a parcouru la planète, notamment les pays américains, portant un regard à la fois lucide et généreux sur des pays et des événements lointains, attentive à tous ceux qu'elle côtoyait».

Née à Berlin en 1908 dans une famille juive fortunée, Gisèle Freund s'est installée à Paris en 1933, après avoir échappé à une arrestation en Allemagne. La militante antinazie poursuivra ses études de sociologie à la Sorbonne et rédigera une thèse sur la photographie française au XIX^e siècle.

Dans la capitale, Gisèle Freund fait la connaissance d'Adrienne Monnier, qui tient la librairie Les Amis du livre, rue de l'Odéon, où s'étaient rencontrés André Breton et Louis Aragon et que fréquentaient James Joyce, Ernest Hemingway, Paul Valéry, André Gide, Valéry Larbaud. C'est Adrienne Monnier qui lui mettra le pied à l'étrier en l'introduisant dans la société intellectuelle parisienne et en l'encourageant à poursuivre son art.

En 1935, Gisèle Freund effectue un émouvant reportage sur la misère des mineurs britanniques. Puis, la même année, réalise le portrait d'André Malraux. En 1991, une exposition à Beaubourg retracera une partie de son œuvre photographique, abandonnée au milieu des années 80. Le public admirera ses plus beaux portraits, celui de Malraux, bien sûr, mais aussi ceux de Colette, James Joyce, François Mauriac, Jean Cocteau, Louis Aragon, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Virginia Woolf, André Gide, Samuel Beckett, réalisés, pour l'essentiel, entre 1938 et 1939. Tous révèlent leur réalité, à cent lieues des photos glamourisées en noir et blanc à la façon du studio Harcourt.

Gisèle Freund interrompt sa carrière en France en 1940, dès que débute l'occupation allemande. Elle se réfugie d'abord dans le sud, puis gagne l'Argentine en 1941, où elle travaillera jusqu'à la fin de la guerre en 1945, avant son retour dans l'Hexagone. Photographie pour l'agence Magnum de 1948 à 1954, elle publia ses reportages dans la presse en Europe et aux États-Unis.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'horaire détaillé de la
Chaîne culturelle
aujourd'hui, en page 8 de
L'Agenda du Devoir

EN BREF

Sierra Leone: des rebelles se rendent aux casques bleus

(AP) — Environ 240 rebelles sierra-léonais ont déposé les armes et se sont rendus aux soldats de l'ONU hier, ont annoncé les Nations Unies. Cette reddition est la plus importante depuis que les casques bleus ont été déployés dans ce pays de l'Ouest de l'Afrique pour tenter de rétablir la paix. Les rebelles, qui proviennent de l'ancienne armée du Sierra Leone et qui sont commandés par un homme connu comme étant le colonel Savage, ont rendu des fusils d'assaut, des roquettes, des grenades et des mitrailleuses après être sortis de leur cache, a précisé le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. Quatre vingt quinze autres combattants, qui n'étaient pas armés, se sont également rendus aux casques bleus afin de pouvoir se réinsérer dans la société civile grâce à l'aide d'un programme des Nations Unies, a-t-il ajouté.

Contrôle des cours du brut

(AP) — Le ministre vénézuélien du Pétrole, Ali Rodríguez, dont le pays vient de prendre la présidence de l'OPEP, a expliqué hier qu'un nouveau mécanisme décidé par l'organisation des pays exportateurs pour contrôler les cours du brut établissait une fourchette comprise entre 22 et 28 \$ US le baril. La proposition vénézuélienne d'établir ce mécanisme, basé sur un « panier » des bruts de l'OPEP, a été adoptée lors du sommet de l'organisation cette semaine à Vienne. Si les prix fluctuent au-dessus de 28 \$ ou en dessous du plancher, l'OPEP augmentera ou baissera sa production de 500 000 barils par jour jusqu'à ce que les cours rejoignent leur fourchette de fluctuation autorisée.

Meurtre de Reena Virk: la dernière accusée est coupable

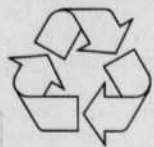
Vancouver (PC) — Kelly Ellard, qui était accusée d'avoir battu à mort une adolescente de 14 ans, Reena Virk, en compagnie de plusieurs autres jeunes de Victoria, a été reconnue coupable, hier, de meurtre non prémédité. Ellard est la dernière des huit adolescents accusés relativement au meurtre de Reena Virk, survenu le 14 novembre 1997 dans un parc de Victoria. Même si elle n'avait que 15 ans à l'époque, son procès s'est déroulé devant un tribunal pour adultes en raison de la gravité du crime. Au cours du procès, 10 adolescents sont venus déclarer que la jeune Ellard, aujourd'hui âgée de 17 ans, s'était vantée du meurtre. « Elle paraissait heureuse (...) comme si elle était fière de ce qu'elle avait fait », a témoigné une adolescente. Elle a ajouté que Kelly Ellard était la plus agressive du groupe d'adolescents qui avaient battu sauvagement Reena Virk. La Couronne a allégué que Reena Virk avait d'abord été agressée sous un pont, puis qu'elle avait été pourchassée, battue de nouveau, puis noyée.

SEXE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans le passé, les scientifiques ont plus d'une fois servi à cautionner des idéologies intolérantes comme le nazisme. Et un article qui résume en quelques lignes que la longueur des doigts est reliée à l'orientation sexuelle donne une recette simpliste pour stigmatiser un groupe. Certaines personnes vont interpréter le message sans nuance, souligne Michel Dorais. Ce qui ne va pas atténuer l'ostacisme et le harcèlement dont sont victimes plusieurs homosexuels.

Tant et aussi longtemps que l'on va traiter l'homosexualité comme une erreur biologique, certains vont penser qu'on peut la soigner, croit François Béchard. « Pendant ce temps, il y a encore des gens qui se suicident et qui ruinent leur vie parce qu'ils sont homosexuels. »



S.V.P. Assurez-vous
de recycler ce papier
journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés
au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,
Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

dont Le Devoir a obtenu copie, le comité de francisation de la FTQ lance un cri d'alarme à tous les Québécois soucieux de l'évolution du français en milieu de travail. « Au moment où nous commençons à récolter les résultats positifs de nos collaborations avec l'Office, allons-nous laisser saborder cet organisme par la démission du gouvernement? Si le mouvement syndical et ses militants et militantes de la francisation ne se portent pas à la défense de l'Office, il y a un risque que le gouvernement ne réinvestisse pas dans le maintien des ressources. Nous sommes en droit d'affirmer que notre projet de société est sérieusement compromis, faute de ces ressources indispensables. »

Un porte-parole de l'Office de la langue française a confirmé hier au Devoir l'authenticité des données mises en lumière par les auteurs de cette étude, Suzanne Dupuis et Lola Le Brasseur. Ces coupes impliquent essentiellement le personnel de soutien, les professionnels et les cadres.

Pendant que l'on réduisait le budget de fonctionnement et les effectifs de l'OLF, l'on augmentait sensiblement le

OFFICE

nombre de ses mandats. Ainsi, les quelque 3000 entreprises qui détiennent un certificat de francisation doivent maintenant produire des rapports triennaux, que le personnel de l'Office doit évaluer et vérifier. L'on a aussi mis en place de nouveaux programmes de promotion du français à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME). Le gouvernement a également ordonné la mise en vigueur de programmes de francisation des technologies de l'information.

Les compressions budgétaires ont par ailleurs obligé l'OLF à cesser la publication de son magazine *Info-langues*, qui avait une diffusion restreinte mais qui fournissait une somme inestimable de renseignements sur l'état de santé du français, sur les travaux des chercheurs les plus connus, sur les activités de l'OLF et sur les expériences des autres pays de la Francophonie. Désormais, *Info-langues* prendra la forme d'un magazine électronique et sera diffusé uniquement sur le réseau Internet.

Il est arrivé dans le passé que les centrales syndicales, dont la FTQ, critiquent la façon de faire de l'Office de la langue française. Or, dans ce rapport, le comité de francisation n'a que de bons mots à l'endroit de l'OLF. De

l'avis des auteurs de ce bilan, l'Office fait preuve d'animation dans les entreprises, se met de plus en plus au service de la francisation par des actions en prise directe sur la réalité quotidienne. L'Office, peut-on y lire, agit maintenant comme un guide soucieux des particularités de chacune des entreprises et cherche à mieux soutenir les efforts consentis.

Compte tenu des nouveaux obstacles à la francisation, telles la présence étendue dans nos milieux de travail des personnes immigrantes ne connaissant pas le français et la francisation des nouvelles technologies de l'information, le comité de francisation de la FTQ soutient que le défi demeure entier.

Les experts de la FTQ croient être en mesure d'affirmer que bien des irritants persistent et qu'il faudra continuer d'insister sur la nécessité d'une action concertée. « Il est maintenant clairement démontré qu'il n'y a pas de francisation réelle et durable sans la participation concertée des patrons, des syndicats et de l'Office. Peut-être avons-nous cru, naïvement, que les principaux acteurs allaient travailler tout naturellement à la francisation. Ça n'a pas été le cas et c'est encore loin de l'être. »

TARTE

SUITE DE LA PAGE 1

À la barre des témoins, le ministre des Affaires intergouvernementales se rappelle avoir reçu « un coup au visage », puis un deuxième alors qu'il servait du dessert à la clientèle pauvre du Chic Resto Pop, le 17 mai 1999. L'homme n'a pas réalisé tout de go qu'il venait de se faire asperger de crème pâtissière par MM. Robert et Foisy. Stéphane Dion se sentait menacé, il s'est cru assailli par plusieurs personnes et a eu « une réaction d'autodéfense ». « J'ai été, dans mon intégrité, atteint », ajoute-t-il. En contre-interrogatoire, il avoue que les tartes ne l'ont point blessé et ne se souvient pas d'avoir frappé M. Robert.

Le ministre des Affaires intergouvernementales quitte la Cour municipale avec empressement quelques minutes plus tard. Il passe tout près des deux accusés et refuse de serrer la main que lui tend Patrick Robert, filant droit devant sans même le regarder. Son attaché de presse en fera autant.

Assailli par des dizaines de journalistes à chacune des pauses, Patrick «Pop Tarte» Robert fera remarquer dans les couloirs de la Cour municipale: « Un politicien, ça sert à serrer des mains. Et un politicien qui ne serre pas de mains, c'est un politicien qui ne fait pas son travail. »

« Pour une simple tarte à la crème, M. Dion engorge le système judiciaire », ajoutera-t-il devant un public ravi.

Les entartistes ont su profiter de ce procès fort médiatisé pour faire mousser leurs actions subversives. Ils ont répété qu'ils s'en étaient pris à Stéphane Dion parce qu'il avait visité le Chic Resto Pop « non pas pour servir les pauvres, mais pour se servir des pauvres », a dit M. Robert. « Il se prêtait à une mise en scène pour redorer son image publique », a précisé l'infographiste de 30 ans, qui a plaidé sa cause et celle de M. Foisy avec une telle ferveur que le juge Léger l'a félicité à la fin des audiences. M. Léger a d'ailleurs paru amusé à quelques reprises dans la journée.

Une cause, une vraie

Sous des allures d'un burlesque crémeux, la cause soulevée quand même d'épineuses questions de droit. Jamais personne au Canada n'a été accusé de voies de fait pour avoir écrasé une tarte à la crème au visage d'un concitoyen. Le lancer spontané du verre d'eau ou le fielux crachat au visage constituent des voies de fait passibles de sanctions. Mais pour l'entartage, c'est le vide juridique. S'agit-il d'un cas flagrant de voies de fait ou d'une plaisanterie inoffensive? Le juge Louis-Jacques Léger a pris la question en délibéré après avoir entendu M. Dion et une poignée de témoins dans ce procès rigolo suivi par une cinquantaine de partisans de l'entartage, la plupart reconnaissables à leurs gros nez rouges.

Conseillés par les membres de la Clinique juridique de l'UQAM et des avocats du privé qui ont offert leur aide, les entartistes ont expliqué qu'ils n'avaient « aucune intention malveillante ou agressive » au moment d'entarter le ministre Dion.

M. Robert a exhibé d'innocentes assiettes en carton et



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Chic Resto Pop, 17 mai 1999: Patrick «Pop Tarte» Robert entarte le ministre Stéphane Dion.

bonbonnes de crème fouettée de la meilleure qualité qui soit. Se disant pacifiques, les entartistes prétendent agir avec un doigté, un humour et un amour à l'épreuve de tout soupçon. « Les victimes ne sont jamais blessées que dans leur ego », a résumé Patrick Robert.

L'unique témoin de la défense, le père fondateur du mouvement des entartistes, est venu confirmer ces dires. L'écrivain belge Noël Godin, qui s'est présenté comme « un expert en balistique pâtissière », a affirmé qu'en 29 ans de carrière, il n'a jamais eu connaissance que des personnalités publiques aient pu être blessées par une tarte à la crème. M. Godin, célèbre pour avoir entarté Bill Gates, a fait état d'une seule poursuite intentée par l'ancien ministre français Philippe Douste-Blazy. Les entartistes ont été acquittés en France.

Patrick Robert a conclu les plaidoiries en réitérant l'absence d'intentions malveillantes ou agressives des entartistes. « Nous n'avons pas utilisé, à notre humble avis, la force

pour approcher M. Dion ou l'entarter. Nous avons fait une critique démocratique et pacifique dans un esprit de fête. »

La procureure de la Couronne, Claudie Bélanger, a pour sa part rappelé au juge Léger qu'il ne devait pas faire le procès de l'entartage, mais plutôt celui de deux individus accusés de voies de fait. Elle a défini les voies de fait comme étant « l'utilisation intentionnelle de la force contre une personne sans son consentement », une notion à laquelle les tribunaux ont donné une interprétation assez large. « Le seul fait de poser la main sur quelqu'un sans son consentement constitue une agression », a-t-elle dit. Et l'humour ou la portée de la critique sociale n'atténuent en rien la gravité du geste.

Le juge Léger rendra sa décision le 17 mai prochain. Mais politiciens et entartistes décideront à nouveau le fer jeudi prochain. Jean-Bruno «Tarte Vader» Caron subit en effet son procès pour voies de fait. Un certain Jacques Parizeau ne lui a pas pardonné dans une autre affaire de tarte.

POISSON

SUITE DE LA PAGE 1

cuvré, une espèce carrément menacée, dont la dernière cohorte se retrouve par malheur exactement dans le même cours d'eau.

La tanche, qui peut atteindre sept kilos, pond en général 600 000 œufs par kilo de poids! De teinte verdâtre, très visqueuse et donc très résistante aux bactéries, la tanche est présente dans 38 États américains, où elle a été introduite au début du siècle. Au Canada, on n'en trouvait jusqu'ici que dans le sud de la Colombie-Britannique. Il y a plus de dix ans que les services gouvernementaux québécois sont au courant de l'introduction en territoire québécois de cette espèce exotique que les douanes canadiennes avaient, de leur côté, laissé passer à la frontière sans la moindre difficulté ni la plus simple formalité!

La tanche a été introduite au Québec pour la première fois en 1986 par un fermier de Sabroville d'origine allemande, un certain M. Neeser, qui rêvait d'élever ici ce poisson de son pays avec sa fille pour en vendre la chair, que l'on dit succulente, sur le marché de Montréal.

M. Neeser devait raconter plus tard aux agents de conservation qu'il avait importé ses premières tanches dans une glacière de camping sans rencontrer la moindre résistance aux douanes, qui fondent pourtant sur le moindre salami ou fromage rapporté par un touriste! Les tanches avaient facilement résisté au voyage car l'espèce peut survivre 24 heures hors de l'eau.

Selon un courriel adressé le 9 novembre dernier par le biologiste Pierre-Yves Collin, de la FAPAQ, à sa collègue Louise Lapière, la responsable des espèces menacées et exotiques, le fermier Neeser avait abandonné au début des années 90 l'idée de commercialiser ses tanches, qu'il élevait toujours dans un grand bassin sur sa ferme laitière de Sabroville. M. Neeser avait été quelque peu découragé par les exigences de la commercialisation des espèces aquatiques au Québec. Il avait aussi demandé plusieurs permis d'élevage, qui lui ont tous été refusés! Il s'est alors tourné vers le ministère de l'Agriculture, qui encourageait alors l'élevage d'écrevisses du lac Saint-Pierre, les sous-espèces *Virlilis* et *Limosus*.

Cette époque, au début des années 90, le biologiste Collin travaillait pour le MAPAQ.

Il raconte, dans ce courriel intercepté par Le Devoir, « qu'après une année d'élevage, nous [sommes allés] évaluer la productivité en vidant les étangs. Au préalable, avant notre arrivée, M. Neeser avait déjà baissé le niveau du principal étang. C'est en seinant le fond que nous avons

réalisé qu'il y avait des milliers de poissons de différentes espèces et que des centaines étaient descendues dans les fossés de drainage qui aboutissaient dans la rivière Richelieu. On avait essayé de limiter les dégâts mais il est certain que des poissons ont pu s'échapper. Avec toutes les activités d'élevage que ce type a faites, il y aura sûrement d'autres espèces dans les prochaines années. »

Les employés du ministère de l'Agriculture n'ont pas averti, à l'époque, ni les services de douanes de cette introduction, ni leurs collègues de la faune, malgré le danger de dissémination de cette espèce ultrarésistante et prolifique et malgré le risque de concurrence pour des espèces comme la perchaude, la barbotte ou le crapet, dont la pêche commerciale est pourtant gérée par le même ministère, responsable de l'agriculture et des pêcheries!

Identification

Un biologiste de la faune, Jacques Bergeron, sera le premier à identifier formellement la présence des tanches en territoire québécois en juin 1991 même si le récent rapport gouvernemental fait remonter cette découverte à octobre 1999 seulement! « Une erreur » de dix ans, convient de dire deux auteurs du rapport, le biologiste Pierre Dumont, qui a personnellement identifié les premiers spécimens capturés dans le Richelieu.

Jacques Bergeron avait envoyé en juin 1991 l'agent Alain Deschênes chez M. Neeser pour obtenir des spécimens.

« Il s'agit, lui écrit-il le 14 juin 1991, d'une nouvelle mention pour le Québec. » Il rédigera d'ailleurs un « colligé » sur la tanche qu'il déposera à la bibliothèque du défunt ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Conscient du danger de contamination des cours d'eau par cette nouvelle espèce indésirable, le biologiste souhaitait explicitement « que la présence de cette espèce soit circonscrite aux étangs d'où proviennent les individus car toute introduction représente une menace potentielle pour nos espèces indigènes ». Bergeron place alors les spécimens identifiés dans un bocal qui passera des années sur une tablette, au vu et au su de tous les biologistes de l'ancien ministère, sur la 13^e avenue, à Rosemont.

« La plupart d'entre nous avons pensé, raconte un biologiste de l'équipe de Rosemont, que l'affaire avait été réglée par les agents de conservation. » Ce qui n'était pas le cas car on décidera quelque part en haut lieu qu'il n'y avait pas matière à poursuivre!

À Québec, les services juridiques décident de ne pas poursuivre les Neeser parce qu'ils ne faisaient pas de « élevage » de tanches mais de « *aquariophilie* » dans un « étang

ornemental », relève le biologiste Dumont dans un mémo caustique daté du 27 janvier et adressé à ses supérieurs.

La loi interdisait pourtant à l'époque d'élever dans une région des espèces qui n'y vivaient pas naturellement. Les règlements successifs de 1990 et 1994 limiteront pour chaque région l'élevage à une liste restreinte d'espèces autochtones, dont la tanche ne fait pas partie. C'est aussi en raison de l'exemption dont bénéficierait « l'aquariophilie » dans ces différents règlements que personne n'a encore fait saisir les étangs Neeser ni ordonné leur empoisonnement.

C'est seulement dans quelques semaines, quand la température de l'eau y atteindra 19 °C, que la FAPAQ empoisonnera l'étang qui a accueilli les premières tanches, il y a 15 ans, et, par la suite, une partie des cours d'eau voisins pour tenter de limiter les dégâts et... d'autres espèces. Une opération de plus de 10 000 \$ pour le seul empoisonnement!

Les biologistes de la FAPAQ vont aussi tenter de déterminer cet été si d'autres espèces exotiques ont entrepris de coloniser le Richelieu. Ils demandent aux pêcheurs commerciaux de détruire toutes les tanches capturées et essaient d'en limiter la dissémination comme poisson-appât.

Serge Gauthier, de la FAPAQ, ne comprend pas qu'on ait modifié en 1991 « l'interprétation constante » jusque-là de la loi et des règlements, lesquels auraient à son avis permis et justifiés des poursuites et des saisies.

« On peut parler d'aquariophilie, dit-il, lorsqu'on est en présence d'un bassin fermé sans contact avec le milieu naturel. Ce n'est certainement pas le cas, par exemple, d'un étang de golf, branché sur des fossés de drainage et bourré d'espèces exotiques. C'est sans doute le cas d'un aquarium dans une maison ou d'un petit bassin ornamental ceinturé de gazon à perte de vue, mais pas d'un étang d'élevage loué à un ministère public à cette fin! »

À Québec, l'équipe de Louise Lapière et les biologistes de Montréal, comme Pierre Dumont, essaient maintenant de déterminer comment on peut éviter la répétition d'une pareille « gaffe » par une « politique cohérente sur les espèces exotiques » si on ne veut pas multiplier les indésirables comme le gobi à tête noire, les moules quagga et zébrées, etc.

Quant aux tanches, elles pourraient bien s'installer à demeure d'autant plus que, même si elles affectionnent les eaux chaudes et boueuses, elles s'adaptent malheureusement très bien aux eaux froides comme celles du fleuve ou de grands plans d'eau comme le lac Champlain.

LES SPORTS

HORS-JEU

Shake your bonbons

N'hésitons pas une fraction de nanoseconde — 0,00000001 seconde, soit à peu près le temps que prennent certaines personnes en situation d'autorité à soulever une question complexe avant de faire un geste —, n'hésitons pas, messieurs dames, à le vociférer: c'est écoeurant. Dégoûtant. Honteux. Révoltant. Odieux. Scandaleux. Abject. Ignoble. Et c'est fou ce qu'on peut faire, tout de même, avec un dictionnaire de synonymes.

Ce n'est qu'une coïncidence, mais il est toujours téméraire de penser que le hasard puisse être autre chose que l'Absolu qui se saisit de l'humain, le saupoudrer de poil à gratter et rit de lui à s'en étouffer. Ce n'est qu'une coïncidence, mais jeudi soir, au festival du cinéma comique, *Slap Shot* était à l'affiche.

Slap Shot, une parodie grinçante et très au ras des pâquerettes du hockey hyperviolent des années 70, aurait été remis dans le grand bac vert de l'«art» aussitôt livré aussitôt évacué n'eût été d'une traduction française *made in Québec* proprement indescriptible.

Avec son langage cru maison voligeant du blasphème commun au pipicaca de vestiaire (et parfois carrément désopilant d'ingénuité), *Lancer frappé* a acquis à la longue le statut de film-culte, trônant sur le podium de nos icônes de carton-pâte avec *Elvis Gratton et Deux femmes en or*.

Eh bien chers amis voilà-t-il pas que la semaine même où, par hasard, *Lancer frappé* est présenté, les événements de Rouyn-Noranda surviennent dans toute leur horreur. Vous l'avez vu comme moi — selon Statistique Canada, nous en sommes rendus à 22 000 reprises télévisées —, le mentor en chef des Castors de Sherbrooke, Jos Canale, qui s'empoigne la masculinité épauvée pour traduire toute son incroyance en la compétence professionnelle de l'arbitre et son adjoint Daniel Vincelette qui joue les moulins à vent avec un gourlet dans les estrades.

C'est du hockey junior majeur. Moi, pour ne rien vous cacher et avant de tirer les leçons morales qu'il incombe aux médias de tirer, ça m'a fait mal à mon cœur de Sherbrookoïse d'origine. Je me suis rappelé la belle époque. Au milieu des années 70, on allait aux Castors comme à la messe. Le Palais des sports était toujours plein. C'était du hockey robuste et fleurant bon la testostérone, franc et honnête. On ne s'en prenait pas aux officiels ni aux spectateurs payants (ou si peu), on réglait ça entre combattants.

Tenez, je me souviens d'un match entre nos Castors et les Draveurs de Trois-Rivières, leurs ennemis jurés. Deux joueurs s'étaient battus à coups de bâton. *La Tribune* du lendemain avait raconté que l'un d'eux avait dû prendre le chemin de l'hôpital pour s'y faire extraire des échardes qui s'étaient retrouvées dans ses gencives.

Dans ce temps-là, on ne parlait pas de visières de moutons. On assumait ses actes. Mais passons aux leçons morales, et Dieu sait qu'il y en a. Relisez d'abord les qualificatifs mentionnés en introduction à voix haute avec une grande respiration entre chacun. Ça fait mal, n'est-ce pas? Mais ce n'est rien à comparer à ce qu'il faut ajouter: quel exemple donne-t-on ainsi à notre belle jeunesse?

Les médias l'ont beaucoup ressortie, celle-là: quel exemple pour notre belle jeunesse? Ils l'ont fait avec d'autant plus de bonheur qu'ils pouvaient étaler à la une en couleurs et en ouverture de bulletin les gestes hautement répréhensibles dont il est question, comme ils l'avaient fait du reste avec Marty McSorley et Scott Niedermayer, comme ils ont montré mille fois Bryan Berard se faire charcuter l'œil et Trent McCleary passer à deux doigts de la mort.

Regardez comme c'est vulgaire et grossier. Allez, regardez. Mais regardez donc, bon sang. Cessez de vous cacher la tête dans le sable et lisez nos 30 pages quotidiennes sur ce sport plate, dangereux et barbare qu'est devenu le hockey.

Nous, les médias, savons donner l'exemple à notre belle jeunesse. Il arrive parfois qu'une coïncidence coïncide avec une autre coïncidence. C'est ainsi que les incidents tragiques de Rouyn-Noranda ont suivi de quelques heures le passage à Montréal de Ricky Martin. Quel rapport, vous demandez-vous en vous massant l'occiput, entre une période sombre de l'histoire du sport et le rayon de soleil latino qui nous enchante au rythme de *Livin' La Vida Loca* et de *Shake Your Bon Bon*?

Les bonbons, justement. Avant de plonger dans une controverse pareille, j'ai attentivement visionné les deux événements mais je n'ai pu qu'en arriver à une conclusion, toujours la même: Jos Canale et Ricky Martin se livrent, grosso modo, à des gestes identiques. Ils se cramponnent la devanture. Pourquoi donc l'un est-il couvert d'opprobres et suspendu pour 16 matchs réguliers plus les joutes présaison alors que l'autre engrange les milliards sous les cris frénétiques de la femme libérée du XXI^e siècle qui assume pleinement son appétence de la niche altière et compacte?

J'ai consulté à cet égard quelques femmes libérées du XXI^e siècle qui ont répondu que c'était une question d'intention. En s'agrippant les valseuses, Canale voulait signifier à l'arbitre: «T'en as pas.» C'était une insulte. En s'auscultant les jumeaux non identiques, Martin voulait signifier à son auditoire en délire: «Voyez plutôt comme j'en ai.» C'était une invitation.

Question d'intention, donc, et aussi de cadre de déroulement général des choses. Ainsi un collègue particulièrement versé dans la belle phrase qui séduit presque autant que ses miches altières et compactes expliquait-il: «Quand tu vas voir du divertissement et qu'il y a de l'obscénité, c'est de l'obscénité; quand tu vas voir de l'obscénité et qu'il y a de l'obscénité, c'est du divertissement.»

Et toc. D'ailleurs, soit dit en passant et juste pour finir, une fan de Ricky Martin disait l'autre jour à la télé que le beau gosse «a tout ce qu'il faut pour plaire à une femme». N'en doutez pas un instant. Mais ajoutons qu'il a aussi tout ce qu'il faut pour déplaire à une femme, à savoir et nommément: cent millions d'autres femmes qui lui courent après.

Tant qu'à se rouler dans la bouette, buvons la coupe jusqu'à l'hallali, comme disait Louis II le Bègue (846-879). Et soyez avertis: ce qui suit n'est pas une blague. Des chercheurs de l'université de l'Indiana ont réalisé une étude de la plus haute pertinence à partir d'un échantillon de 50 émissions de lutte de la World Wrestling Federation.

Dans ces 50 émissions, les chercheurs ont recensé 1658 occasions où les lutteurs se portaient la main dans le secteur de la coupe bikini.

Naturam expelles furca, tamen usque recurrit.
jdion@ledevoir.com

LHJMQ

Canale et Vincelette sont suspendus

BILL BEACON PRESSE CANADIENNE

Lougueuil — La Ligue de hockey junior majeur du Québec a imposé des suspensions à l'entraîneur-chef Jos Canale et à son adjoint Daniel Vincelette des Castors de Sherbrooke, hier, pour leur rôle dans les incidents disgracieux qui se sont déroulés, lundi dernier, à Rouyn-Noranda.

Canale s'est vu imposer une suspension de 16 matchs en plus de toutes les rencontres préparatoires des Castors la saison prochaine. Vincelette a reçu une suspension de 20 matchs et il ne pourra participer aux rencontres préparatoires.

Messieurs Canale et Vincelette ont trois jours pour en appeler de la décision. De plus, le circuit a imposé une amende de 1000 \$ aux Huskies de Rouyn-Noranda pour avoir distribué aux spectateurs des contenants remplis de billes dans le cadre d'une promotion. Un de ces contenants, «un potentiel objet dangereux» selon la LHJMQ, a atteint Vincelette à la tête.

Déjà sous le coup de suspensions temporaires depuis mercredi, Canale et Vincelette avaient raté le dernier match de la série de premier tour remportée par les Huskies.

Les suspensions entreront en vigueur au début de la prochaine saison de la LHJMQ, à l'automne 2000.

«Il s'agit d'une longue suspension pour tout le monde, a déclaré le préfet de discipline du circuit, Maurice Filion. La suspension entre en vigueur durant le calendrier préparatoire, période durant laquelle les entraîneurs préparent leurs clubs en vue de la saison à venir.

«Nous ne voulons pas voir qui-conque agir de cette façon. Nous ne pouvons laisser les entraîneurs faire ce qu'ils ont fait lors de ce match. J'espère qu'en imposant 16 et 20 matchs de suspensions, les autres entraîneurs vont comprendre.»

La direction des Castors de Sherbrooke a laissé savoir par voie de communiqué qu'elle ne fera aucun commentaire relativement aux suspensions imposées à son personnel d'entraîneur, mais elle tiendra un point de presse, lundi prochain, au Palais des Sports de l'endroit.

Lors de la dernière minute du match de lundi dernier entre les Castors et les Huskies, à Rouyn-Noranda, Canale a fait un geste obscène à l'endroit des arbitres dont il ne prisait pas les décisions. Il a ensuite dirigé un coup de bâton vers des spectateurs présents tout près de banc de ses hommes.

Vincelette, un ancien joueur de la LNH, a également grimpé sur la bande afin de ré-

péter le même geste de Canale à l'endroit des spectateurs.

Le président de la LHJMQ, Gilles Courteau, a déclaré que les actions de Canale causent un «préjudice à la ligue et au hockey en général» et qu'il aurait dû tout faire en son pouvoir afin de ramener ses joueurs au vestiaire.

Courteau a été sous forte pression depuis l'incident, mais il n'a jamais pensé suspendre les entraîneurs pour un an ou plus, sanction pourtant demandée par de nombreux observateurs.

Interrogé quant à savoir s'il laisserait son fils jouer sous les ordres de Canale, Courteau a dit oui.

«Nous lui avons confié la direction de l'équipe nationale junior et il a alors remporté la médaille d'or [en 1994] au championnat du monde, a dit Courteau. Malgré cet incident, vous ne pouvez pas dire de lui que ce n'est pas un bon entraîneur.

«Et il n'est pas le seul à avoir écopé d'une suspension.»

L'entraîneur Mario Babinet, des défunts Draveurs de Trois-Rivières, a été suspendu pour 25 matchs en 1982 et Michel Parizeau, des Voltigeurs de Drummondville, a été banni à vie en 1986-87 après s'être précipité sur la glace pour attaquer un arbitre.

Le président de la ligue a déclaré que ces gestes causent un «préjudice à la ligue et au hockey en général»

Dernier droit de la saison dans la LNH

Les Sabres de Damoclès
Le Canadien se doit de battre l'équipe de Buffalo ce soir au Centre Molson

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

«C'est à va être le match de l'année», a dit Benoit Brunet du match Canadien-Buffalo de ce soir. Un match auquel tout le monde a hâte, a renchérit Alain Vigneault.

Mais Brunet a aussi été le premier à émettre des réserves. «Il faut faire attention, a-t-il prévenu du même souffle. On dit que c'est le plus gros match, mais peut-être qu'après, les Sabres, ou nous, allons en perdre quatre de suite. On ne sait pas ce qui va arriver.»

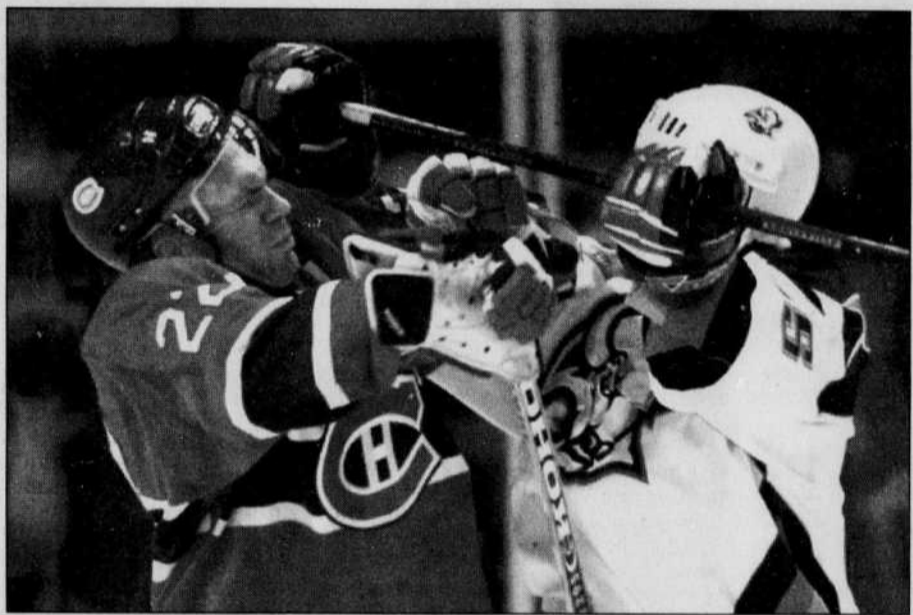
En effet! Brunet, d'ailleurs, n'est pas encore prêt à concéder une place dans les séries aux Penguins de Pittsburgh, qui ont quatre points d'avance au septième rang, malgré leurs dernières victoires, privés de Jaromir Jagr, contre New Jersey et Washington.

Alain Vigneault, lui, a rappelé que les Sabres devaient d'abord s'occuper hier des Hurricanes de la Caroline, eux aussi au plus fort de la lutte pour les dernières places donnant accès aux séries.

Le Canadien ne pouvait aucunement sortir gagnant de cet affrontement puisqu'un, sinon deux, de ses plus sérieux rivaux allaient amasser des points. «Je ne m'occupe pas des autres et je ne m'attends pas à avoir de l'aide de personne», a dit Vigneault.

Des Sabres améliorés

Le Canadien a battu les Sabres trois fois par un but cette saison, deux fois contre Dominik Hasek, avant de s'incliner 4-1 à sa dernière visite à Buffalo. Mais il va affronter ce soir un adversaire amélioré. «C'est une équipe qui a fait des changements majeurs», a reconnu Vigneault, en vantant le talent et le leadership de Doug Gilmour, et la «puissance» de l'attaquant Chris Gratton.



JOE TRAYER REUTERS

Le Canadien a battu les Sabres trois fois par un but cette saison, deux fois contre Dominik Hasek et une fois, le 14 janvier dernier, contre Martin Biron.

Gilmour a amassé 13 points (3-10) à ses sept premiers matchs avec les Sabres, tandis que Gratton avait sept points (1-6) en huit matchs. Avec leur aide, les Sabres avaient gagné quatre de leurs cinq derniers matchs avant d'affronter les Hurricanes hier.

«C'est sûr qu'ils se sont améliorés beaucoup quant à l'expérience et à la profondeur, a constaté Brunet à son tour. Mais il faut se concentrer sur ce qu'on a à faire. Ça va être notre plus gros match, mais il faudra être ni trop haut, ni trop bas.»

Le fait que les Sabres disputaient un autre match «crucial» hier tandis que le Canadien

n'aura pas joué depuis mercredi ne lui procurera pas un avantage sensible, a par ailleurs estimé Vigneault.

«Toutes les équipes jouent à peu près entre 15 et 20 parties, deux soirs consécutifs, a commencé par rappeler l'entraîneur. Ce qui est peut-être un peu plus difficile, c'est trois parties en quatre soirs. Deux en deux quand les déplacements sont raisonnables, c'est exigeant, et sans aucun doute ça va l'être [pour les Sabres], mais rendu à ce temps-ci de l'année, où l'émotion est palpable et l'intensité à son maximum, je ne pense pas que ce soit un facteur important.»

L'importance du septième joueur... et du premier but

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Deux façons d'aider le Canadien à remporter le «match de l'année» ce soir contre les Sabres de Buffalo seraient de bien entreprendre la rencontre pour une fois et de compter sur les encouragements de la foule.

Les deux éléments sont reliés, comme l'a bien noté Benoit Brunet. «C'est certain qu'on n'a pas aimé se faire huer après la première période du dernier match, a-t-il déclaré hier. Mais la foule a toujours été derrière nous quand on en avait besoin et on ne se fera pas huer si on prend l'avance.»

Alain Vigneault a commencé dès après la dernière victoire contre Boston à réclamer le soutien des partisans et il n'a pas voulu s'attarder sur le sujet hier. «J'ai dit ce que j'avais à dire après la dernière partie... sauf qu'il n'y a aucun doute que la foule derrière nous, un septième joueur qui nous encourage, surtout dans les parties qui nous restent, dont celle de demain, vont être un

support incroyable, un support apprécié. Il n'y a aucun doute là-dessus.»

Le premier but

L'entraîneur n'a pas hésité par contre à parler de l'importance du premier but. «Je me suis rendu compte dans les dernières parties que j'ai regardées, et pas seulement les nôtres, que c'est le but qui donne le tempo. C'est souvent une question de confiance. Sans aucun doute, le premier but est une statistique très révélatrice dans la Ligue nationale. L'équipe qui marque ce premier but se donne, si ma mémoire est bonne, de 60 à 70 % des chances de l'emporter.»

La fiche du Canadien quand il a réussi le premier but est de 24-13-4, et de 9-22-5 dans le cas contraire. Mieux encore, les Sabres n'ont gagné que six fois quand ils ont concédé ce premier but (6-24-4).

Le Canadien n'a cependant marqué ce premier but qu'à une seule reprise à ses cinq derniers matchs, dans la victoire contre Tampa. Il n'avait pas connu la victoire à ses trois matchs précédents quand l'adversaire

avait chaque fois marqué en premier, mais il est parvenu à se rallier contre les Bruins.

Mais ça risque d'être une autre histoire contre les Sabres et Dominik Hasek. «On est tous conscients que c'est notre plus gros match, mais l'important, c'est de bien sortir en première période», a insisté Brunet, qui admet que le Canadien est peut-être exagérément prudent en abordant ses matchs toujours cruciaux.

«Hasek est dur à battre avec une avance, a-t-il poursuivi. Je ne m'attends pas à ce qu'on marque huit buts... Je prévois plutôt un match de 3-2 ou 2-1.»

Le Canadien a justement battu les Sabres 2-1 à deux reprises et 3-2 à l'autre occasion cette saison, avant de subir une défaite de 4-1. «Plus le match va être serré, mieux ça va être pour nous», a estimé Brunet.

Quoique c'est aussi la préférence des Sabres, qui s'en remettent beaucoup à leur gardien. En tout cas, foi de Vigneault, le premier but risque d'être important. On espère chez le Canadien que la foule va l'aider à le réussir.

LA LNH EN BREF

séries. Les Penguins occupent présentement la septième place de l'Association de l'Est, quatre points devant le Canadien et cinq devant les Sabres de Buffalo. «Je me sens bien mais je vais parler aux soigneurs et aux entraîneurs avant de prendre une décision, a déclaré Jagr à l'issue de la séance d'entraînement d'hier. Je me sens mieux de jour en jour.»

Richter sera opéré

New York (PC) — Le gardien Mike Richter, des Rangers de New York, devra être

opéré du genou gauche mercredi prochain. Sa saison est terminée. Richter devra ensuite se soumettre à une rééducation de six mois, jusqu'au camp d'entraînement des Rangers en septembre prochain. Le vétéran gardien âgé de 33 ans s'est blessé alors qu'il participait aux concours d'habiletés dans le cadre du match des étoiles le 5 février dernier à Toronto. Richter, qui complète sa 12^e saison dans la LNH, a conservé un dossier de 22-31-8 et une moyenne de 2,87 buts par match cette saison. Il devra rater les quatre derniers matchs des Rangers.

HOCKEY

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est		Mj	Pts
x-Washington	77	97	
x-New Jersey	77	97	
x-Toronto	77	94	
Philadelphie	76	95	
Floride	76	90	
Pittsburgh	77	82	
8 - Montréal	77	78	
Buffalo	76	77	
Caroline	77	76	
NY Rangers	78	72	
Boston	77	70	
NY Islanders	77	53	
Tampa Bay	76	51	
Atlanta	76	37	

Association de l'Ouest		Mj	Pts
x-St. Louis	77	108	
x-Dallas	77	99	
x-Colorado	78	88	
Detroit	78	105	
Los Angeles	77	87	
Phoenix	76	82	
Edmonton	77	82	
San Jose	77	81	
Anaheim	77	78	
Vancouver	77	78	
Calgary	76	74	
Chicago	77	71	
Nashville	77	68	

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
x-Toronto42	28	7	3	232	209	94		
x-Ottawa	38	28	11	2	230	201	89	
Montréal	33	35	9	3	182	182	78	
Buffalo	32	35	10	3	201	199	77	
Boston	23	36	18	6	198	231	70	

Section Atlantique		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
x-New Jersey	43	27	8	5	243	191	99	
x-Phi.	40	24	12	3	219	171	95	
Pittsburgh	34	35	8	6	229	225	82	
NY Rangers	29	38	11	3	214	233	72	
NY Islanders	22	47	8	1	182	263	53	

Section Sud-Est		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
x-Washington	42	24	11	2	215	182	97	
x-Floride	41	31	5	5	227	196	92	
Caroline	34	34	10	0	208	209	78	
Tampa Bay	18	50	8	7	190	284	51	
Atlanta	13	57	7	4	157	295	37	

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
x-St. Louis	49	18	10	0	234	152	108	
x-Detroit	47	22	9	2	268	198	105	
Chicago	30	38	9	2	225	234	71	
Nashville	28	44	7	7	195	229	70	

Section Nord-Ouest		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
x-Colorado	38	29	11	1	221	194	88	
Edmonton	29	32	16	8	209	198	82	
Vancouver	28	36	14	8	214	227	78	
Calgary	30	38	9	5	197	239	74	

Section Pacifique		G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
xy-Dallas	43	26	8	5	201	169	99	
Los Angeles	35	30	11	4	235	219	87	
Phoenix	37	33	7	3	221	216	84	
San Jose	32	35	10	7	214	203	81	
Anaheim	32	33	12	2	203	214	78	

x-assuré de participer aux séries éliminatoires y-champion de section

Jeudi

Pittsburgh 4 Washington 3 (P)
St. Louis 3 Boston 2
Tampa Bay 6 Ottawa 3
Chicago 4 Toronto 0

Hier

Caroline 3 Buffalo 1
New Jersey 6 Atlanta 0
Floride 3 Ottawa 1
Nashville 2 Vancouver 1
Phoenix 3 Calgary 1

Aujourd'hui

N.Y. Rangers à Boston, 13h
Philadelphie à Pittsburgh, 13h
Detroit à St. Louis, 13h
Chicago à N.Y. Islanders, 16h
Anaheim à Los Angeles, 18h
Buffalo à Montréal, 19h
Toronto à Washington, 19h
Tampa Bay en Floride, 19h30
San Jose à Calgary, 21h
Phoenix à Edmonton, 22h

Demain

Philadelphie en Caroline, 13h30
Ottawa à St. Louis, 14h
Dallas au Colorado, 14h
Vancouver à Chicago, 15h
N.Y. Islanders à Atlanta, 15h
New Jersey à Tampa Bay, 18h
Montréal à Detroit, 19h30

Lundi

Toronto à Buffalo, 19h
Caroline à Pittsburgh, 19h30
N.Y. Rangers à Washington, 19h30
New Jersey en Floride, 19h30
Calgary à Dallas, 20h30
San Jose à Edmonton, 21h
Los Angeles à Phoenix, 21h30
Nashville à Anaheim, 22h30

Mardi